

Nice première ville européenne sans contact

Nice, ville futuriste s'il en est une, est sous le feu des projecteurs depuis le 21 mai dernier. En guest star, un projet qui ferait de la cité provençale une référence en matière d'innovation numérique en Europe, « Sans Contact Mobile » ou la possibilité de payer chez le boulanger, dans les transports, d'obtenir des commentaires dans les musées grâce à son téléphone portable nouvelle génération « sans contact » (NFC pour Near Field Communication ou communication en champ proche).

Le « meilleur objet » de l'homme est sans conteste son téléphone portable, il ne s'en sépare jamais, ou très rarement. Il fait office d'appareil photo, d'écran de télévision, de radio, de mini ordinateur portable... Une aubaine pour les industriels constructeurs et opérateurs. Depuis le 21 mai, après Caen et Strasbourg, villes pilotes, Nice offre la possibilité à ses riverains de bénéficier de la technologie NFC.

Nice, une étape clé avant un déploiement national

Le NFC permet une interaction entre les cartes « sans contact » – ou les téléphones mobiles NFC – de citoyens et des services qui lui sont proposés, tant par les collectivités locales que par de nombreux acteurs privés, « *une étape clé avant le déploiement national de ces nouveaux services* ». Les utilisateurs doivent souscrire un pack mobile NFC auprès de leur opérateur Orange, SFR, Bouygues Telecom et NRJ Mobile, partenaires de l'opération.

Si la formule peut en dérouter quelques-uns, elle n'est pourtant pas nouvelle. La technologie déployée nous est familière – très largement utilisée au Japon par exemple. Nous la côtoyons dans les cartes de transports, les cartes de fidélité ou les cartes d'accès. Et ce, sans compter les gouvernants qui nous serinent avec la technologie « du sans contact » depuis quelques années déjà. En témoigne **Luc Chatel**, alors secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, et son « forum des services mobiles sans contact ».

Gros coup de pub pour la ville, mais à quel prix ?

Le projet niçois, impulsé par **Christian Estrosi**, maire de la ville et ministre de l'Industrie, est aussi un gros coup de publicité pour la ville. Elle sera en effet la « *première zone géographique européenne dans laquelle des téléphones mobiles NFC vont être commercialisés* ». Gros coup de publicité, mais à quel prix? Les commerçants de la ville s'équipent petit à petit en terminaux de paiement électronique (TPE) « sans contact ». Actuellement, précise la mairie, « 400 à 500 commerçants [sont] équipés sur le territoire niçois, 850 à 1 000 le seront d'ici fin juin, et 2 000 à 3 000 d'ici la fin de l'année ».

Prochaine étape, en juin 2010, les banques*. Les bonnes vieilles cartes bancaires serviront en effet de moyen de (petits) paiement(s) sans contact. Pour les montants supérieurs à 20 euros, le consommateur devra « *composer son code confidentiel* », indique la banque BNP Paribas, partenaire de l'opération. Bon plan pour les uns qui ne s'embarrasseront plus de monnaie et pour les commerçants dont les files d'attente sont censées diminuer. Danger pour les autres qui pourront perdre la valeur de l'argent, sans jamais visualiser leurs dépenses. La ville estime que « *plusieurs*

dizaines de milliers de niçois en seront les porteurs d'ici la fin de l'année ».

—

* Les banques partenaires du projet : Banque Edel, BCPE, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit du Nord, Crédit Mutuel, Société Générale, La Banque Postale, Le Crédit Lyonnais